



DEMANDE DE PRÊT VEHICULE DE SERVICE

Demande à transmettre au minimum 48 heures avant à la DGS.

Nom : Prénom :

Service : Emploi :

Demande à :

de bien vouloir mettre à ma disposition, à titre de prêt, le véhicule de service suivant :

Pour me rendre à :

Date et heure de départ : Date et heure de retour :

Motif du déplacement :

J'ai pris connaissance du fait qu'il ne m'est pas permis de prêter le(s) véhicule(s) à tout autre personne ou service.

Je m'engage à retourner le(s) véhicule(s) prêté(s) dans l'état dans lequel je l'(les)ai reçu(s).

Fait à AMBILLY, le

Signature du demandeur

** Joindre l'ordre de mission signé par la Directrice Générale des Services.*

RAPPEL : La responsabilité pénale du conducteur du véhicule reste une responsabilité personnelle.

Par conséquent, en cas d'infraction pénale (excès de vitesse, défaut de port de ceinture, stationnement, etc.), l'agent répondra personnellement de toute condamnation prononcée à son encontre. Le prêt de véhicule de service concerne exclusivement le personnel (titulaire et contactuel) de la Mairie d'Ambilly.

✂

Réponse de la DGS

A : Service :

Prêt accordé

Prêt refusé

Motif du refus :

Prêt accordé sous réserve des disponibilités suivantes :

Fait à AMBILLY, le

Signature de la DGS